

# COMPTE RENDU

Visa rédacteur	BL
Visa diffusion	DC - LR

Diffusion :

- Bureau Enseignement Formation
- Présidents des CREF
- BEX
- CTR
- CIR

## COMPTE-RENDU DU BUREAU ENSEIGNEMENT FORMATION Mardi 3 février 2021 – Réunion téléphonique de 19h00 à 21h00

Etaient présents : Sylvie Barathieu, Samuel Bonvalet, Philippe Bretzner, Didier Chavrier, Rémi François, Juan Guerrero, Benoît Lehuédé, Caroline Loir, Nicolas Parguel, Guillaume Vilain,  
Etaient excusés : Maiwenn Le Floc'h, Amélie Palasz, Céline Reculet,

SUJETS DE L'ORDRE DU JOUR	
<b>Ordre du jour</b>	Présentation des nouveaux Membres Les prérogatives Mer des moniteurs, Mémento de la Monitrice et du Moniteur Retours sur la plénière enseignement formation, Retours sur le séminaire pagaies Couleurs Retours du Comité consultatif CQP Raft et nage en Eau Vive.
<b>Sujet 1</b>	<p><b><u>Présentation des nouveaux Membres qui devraient rejoindre le BEF</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Guillaume Vilain : Salarié du Kayak de Mer côte d'opale – DES JEPS direction de structure et de projet promo 2020 FFCK.067022. Ancien président de la CREF Haut de France, Formateur fédéral, Formateur sur le CQP EC Mer.</li> <li>- Maiwenn Le Floc'h (excusée lors de cette réunion) : Salariée du club de Lanester – Monitrice Fédérale, CQP EC-EV, BPJEPS Polyvalent, Maiwenn est l'encadrante ayant délivré le plus de Pagaies Couleurs en 2019 et en 2020 sur le territoire national.</li> </ul> <p>Le conseil fédéral a souhaité faire un lien plus fort entre le Conseil Fédéral et les commissions nationales. Philippe Bretzner est le membre délégué du Conseil Fédéral pour établir un lien avec la commission enseignement formation.</p>
<b>Sujet 2</b>	<p><b><u>Prérogatives d'encadrement en mer.</u></b></p> <p>Olivier Tanton (CTR Guadeloupe et référent technique de la commission Océan Racing) a récemment contacté le bureau enseignement formation afin d'évoquer la problématique associée aux prérogatives actuelles des Moniteurs Eau Calme-Mer.</p> <p>Pour rappel, des prérogatives d'encadrement sont déterminées pour chacun des diplômes fédéraux. Les bénévoles MFPC sont limités à une force de vent à 3 beauforts, une houle de 1 mètre sur le site d'évolution et une distance allant jusqu'à 1 mile d'un abri. Ces limites de prérogatives posent dans certaines régions des soucis de développement pour les activités en mer puisque le nombre de jours par an où il est possible de naviguer peut-être très faible. Olivier a transmis un document en amont de la réunion pour étayer son propos.</p> <p>Il est donc nécessaire de trouver des solutions pour pallier cette problématique.</p>

	<p>Il est proposé que Guillaume et Maiwenn effectuent une synthèse de la problématique et des impondérables réglementaires afin de réfléchir à des pistes évolutions. De nombreux paramètres devront être pris en compte comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les contenus de la formation des Moniteurs,</li> <li>- les possibilités de formations complémentaires (guide par exemple, ou autres formations à envisager),</li> <li>- une écriture différente des prérogatives mer,</li> <li>- la cohérence avec les limites de prérogatives inscrites pour les professionnels dans le code du sport,</li> <li>- le code du sport pour l'encadrement bénévole,</li> </ul> <p>Le sujet sera abordé dans les prochaines réunions du Bureau enseignement formation afin d'envisager des évolutions.</p>
<p><b>Sujet 3</b></p>	<p>Le Mémento du Moniteur et de la Monitrice de Canoë Kayak doit être réédité. C'est une occasion pour mettre à jour certains contenus. Le service formation en lien avec le service communication travaille sur cette réédition avec l'objectif de le réimprimer pour le mois de mars.</p> <p>Il sera nécessaire que les membres du BEF relisent les modifications proposées.</p>
<p><b>Sujet 4</b></p>	<p>La plénière enseignement formation s'est déroulée le 16 janvier en Visio conférence. Un compte rendu dédié a été rédigé.</p>
<p><b>Sujet 5</b></p>	<p><b>Séminaire Pagaies Couleurs</b></p> <p>Les 21 et 22 janvier, un séminaire d'experts Pagaies Couleurs a été organisé à Vaires sur Marne avec deux objectifs : la définition des modalités d'habilitation des cadres certificateurs H2 ainsi qu'une stratégie de création d'outils pédagogiques.</p> <p><u>Habilitation H2 :</u></p> <p>Il ressort du séminaire le besoin de délivrer plus de Pagaies Couleurs et de donner plus d'autonomie aux cadres de clubs.</p> <p>Le règlement imposant de détenir une Pagaie Couleur pour pouvoir certifier cette même Pagaie Couleur à un autre pagayeur, il est proposé de fonctionner en deux étapes pour que le dispositif réponde aux objectifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etape 1 – sur le premier semestre 2021, une validation sur nomination via les CTR, les CNA et les CREF. Des critères sont évoqués : Avoir un niveau de diplôme minimal (à définir), posséder l'habilitation H1 et avoir délivré des Pagaies Couleurs depuis 2017.</li> </ul> <p>Des exceptions pour des personnes ne répondant aux critères seront également précisées.</p> <p>Des modalités administratives et réglementaires devront être formalisées : par exemple un dossier avec avis du président de CREF / du CTR à valider <i>in fine</i> par le BEF ;</p> <p>Les modalités réglementaires, administratives de l'étape 1 seront proposées en validation lors du prochain BEF.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etape 2 – permettant de devenir cadre certificateur H2 par le biais d'une formation.</li> </ul> <p><b>Etape 2 : Habilitations dans le cadre d'une formation H2</b></p> <p>Plusieurs conditions d'entrée en formation sont évoquées : comme être titulaire d'un diplôme professionnel ou Moniteur Fédéral, d'une pagaie Rouge ou Noire, ou EF2, d'être H1 depuis minimum 5 ans...</p> <p>Les modalités de la formation H2 pourraient prendre la forme d'apports de contenus avec un volume à définir et d'échanges autour des attendus des niveaux PC Rouge et Noire.</p>

	<p>Les modalités de contrôle des connaissances certification pourraient prendre la forme d'une production des critères de réalisation et des critères de réussite d'un référentiel Pagaie Couleur Rouge ou Noire.</p> <p>Sur le plan opérationnel, la formation H2 pourrait être organisée de différentes manières :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un module de formation dédié,</li> <li>- un module intégré à une formation EF2,</li> <li>- un module intégré à une formation à un diplôme d'Etat (BPJEPS-DEJEPS).</li> </ul> <p>Dans tous les cas, ces formations seront organisées après validation du service formation et seront inscrites au calendrier fédéral. Le service formation contrôlera notamment le lieu, les dates, les formateurs/évaluateurs et délivrera in fine les habilitations.</p> <p>Les formateurs/évaluateurs H2 seront les Experts Pagaies Couleurs déjà identifiés. Le groupe sera susceptible de s'agrandir.</p> <p>Le prochain BEF validera les documents de cadrage de l'habilitation H2 pour une mise en œuvre opérationnelle au printemps.</p> <p><b><u>Création d'outils pédagogiques :</u></b></p> <p>Il ressort du séminaire la nécessité de réaliser de nouveaux outils pédagogiques notamment pour les supports venant d'intégrer le dispositif.</p> <p>Par ailleurs, il est aussi important de ré-indexer les outils déjà existants.</p> <p>Il apparaît que le besoin principal et prioritaire s'oriente sur les premiers niveaux de Pagaies. Les niveaux les plus élevés étant majoritairement délivrés par des cadres plus expérimentés pour qui les situations pédagogiques types sont généralement mieux maîtrisées.</p>
	<p><b><u>Retours du Comité consultatif CQP Raft et nage en Eau Vive :</u></b></p> <p>Un compte rendu spécifique a été rédigé pour le comité consultatif du CQP raft.</p>